Convocation

Conformément aux articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le collège échevinal de la commune de REISDORF convoque les membres du conseil communal pour se réunir en séance publique

jeudi, le 19 novembre 2026 à 14.00 heures

dans la salle des séances de la mairie de la commune de REISDORF pour délibérer en séance publique sur les points suivants à l'ordre du jour :

En séance publique :

1. Signature des délibérations de la dernière séance du conseil communal.
2. Présentation par le « Natur- a Geopark Mëllerdall » :- bilan des activités et perspectives décennales
3. Approbation de deux morcellements à Reisdorf.
4. Approbation d'une convention relative à l'organisation du transport des élèves de la commune de Reisdorf vers les cours de l'École de musique de l'UGDA à Gilsdorf
5. Diverses demandes de subsides

Établi par le collège échevinal en sa séance du 12 novembre 2026 en présence du secrétaire communal.

Reisdorf, le 12 novembre 2026

Le secrétaire communal
Alain KREMER

Le bourgmestre
Jean-Pierre SCHILTZ